



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

établissements

Question écrite n° 97838

Texte de la question

M. Jean-Claude Bouchet attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur les préoccupations exprimées par la fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques (FCPE) concernant les conditions d'études des élèves. De nombreux locaux scolaires, dans le premier comme dans le second degré, sont vétustes ou inadéquats. La création d'un fonds national de péréquation pour la construction et la réhabilitation des locaux scolaires publics permettraient ainsi d'aider rapidement les collectivités territoriales pour répondre aux besoins. Celui-ci ferait l'objet d'un financement national regroupant l'État et les collectivités, sur la base d'un ratio entre les revenus des collectivités et les investissements réalisés dans la construction ou la réhabilitation des locaux. Aussi il le remercie de bien vouloir lui donner son avis sur la création d'un tel fonds, proposé par la FCPE.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Bouchet](#)

Circonscription : Vaucluse (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97838

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 janvier 2011, page 391

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)